



## Prisonnière d'un prêt immobilier

-----  
Par Damocles

Bonjour,

Je vous contacte pour un cas très particulier, pour lequel je n'arrive pas à avoir de réponse.

En 2005, mon conjoint et moi avons contracté 2 prêts immobiliers (Prêt PAS + Taux 0%) pour la construction de notre maison individuelle. Les prélèvements se font sur un compte-joint.

Maison individuelle qui sera construite sur un terrain donné par le père de Monsieur à Monsieur....

Je sais qu'officiellement je ne suis propriétaire de rien!

Nous sommes séparés depuis le mois de juin de cette année.

Naturellement je veux me retirer du prêt : Monsieur reste dans la maison et moi j'ai loué un appartement.

La banque me dit ne rien pouvoir faire car Monsieur n'est pas à jour de sa comptabilité et n'a donc aucun bilan comptable à présenter pour avoir une offre de prêt seul!

Pour préciser, Monsieur est agriculteur, il a 5 ans de retard dans ses papiers et une situation financière catastrophique (une partie des raisons qui font que je suis partie).

Le plus simple et le plus rapide serait donc de vendre et de solder le prêt mais Monsieur refuse!

J'ai donc une belle épée de Damoclès sur la tête....

Je ne peux pas rester dans cette situation car il est régulièrement fiché banque de France.

C'est un irresponsable qui n'a toujours pas compris qu'il fallait qu'il fasse ses papiers au plus vite.

Que puis-je faire pour sortir de force du prêt, ou l'obliger à vendre????

Pourquoi je dois rester prisonnière de ce prêt alors qu'il est dans l'illégalité fiscale et administrative?

Merci de votre aide.

Cordialement

Edit : Je précise que nous n'étions ni mariés, ni pacsés.

-----  
Par janus2

Bonjour,

Vous parlez de conjoint, vous êtes donc mariés. Envisagez-vous de divorcer ? Car c'est au moment du divorce que cette situation se règlera...

-----  
Par Damocles

Bonjour,

Non nous ne sommes ni mariés, ni pacsés...

-----  
Par Damocles

Personne pour m'aider